

GÉOPOLITIQUE DE L'INTERNET

F. Epelboin, G. Gorce, S. Nerbonne et S. Nowakowski

27/09/19

Internet n'est pas un objet géopolitique comme les autres, la géopolitique s'intéressant traditionnellement à des espaces tangibles et concrets, ce que n'est *a priori* pas Internet. Cependant, Internet n'est pas si abstrait que ça : c'est un espace sur lequel des acteurs (États mais aussi puissances non étatiques, hackers, pirates plus ou moins dépendants d'États) cherchent à imposer leur domination. Quels sont leurs stratégies, leurs objectifs ? Quelles régulations mettre en place ? Doit-il y avoir une gouvernance d'Internet ?

Quelles sont les spécificités d'Internet dans les rapports de force internationaux ?

- Internet met les acteurs étatiques sur un pied d'égalité avec les États : cette multiplicité des acteurs est assez nouvelle et génère entre autres une grande confusion des médias (en matière de *fake news* notamment).
- Ces problématiques touchent chacun d'entre nous, notamment sur la question de la gestion de la connaissance de chaque individu (voir le modèle des GAFAM ayant construit leur économie sur la collecte de données).
- Internet ne doit pas être l'objet d'une confusion sémantique : il faut distinguer le réseau et ses services (web, mails...). C'est un espace métaphorique évocateur de mouvement (on dit bien « aller sur le net ») mais qui est un monde en lui-même : par sa puissance, il vient percuter les autres dimensions du monde (espace, temps). L'interpénétration de l'immatériel et de nos vies quotidiennes constitue l'une de ses caractéristiques fondamentales (voir l'influence des tweets de D. Trump sur le reste du monde).
- Internet est l'enjeu de rapports de force mouvants à 3 niveaux :
 - Dans les années 1968-1970, Internet naît d'une idéologie libertaire (bien qu'étant à l'origine une commande de l'armée) qui entend réaliser « le grand village mondial » opposé à la toute-puissance des États.
 - Dans les années 80-90, l'idéologie commerciale et entrepreneuriale se greffe sur cette première logique et s'engage la bataille des profits à tirer d'Internet.
 - Aujourd'hui se joue la souveraineté des États qui veulent se ressaisir du contrôle de l'information.

Ces 3 idéologies cohabitent donc et créent des rapports de force instables.

Géopolitique des infrastructures

- Premier constat : une panne d'Internet générerait des effets de l'ordre du chaos.
- Sur le plan technique, Internet se caractérise par sa dualité public / privé : il s'agit d'une multitude de réseaux connectés ensemble (cette « couche logicielle » est de l'ordre du logiciel libre ; c'est un « morceau de code » utilisé par chacun) qui ne fonctionnent que grâce à des réseaux de câbles privés, enjeux de nombreuses tensions et convoitises.
- Paradoxalement, plus les technologies progressent, plus les infrastructures disparaissent (on se connecte désormais sans câble grâce au Wifi) ; or la gestion des câbles sous-marins qui permettent ces progrès donne des sueurs froides aux États qui les possèdent. Car qui est souverain sur ces câbles peut évidemment les écouter... Dans ce domaine, la France s'est d'ailleurs alliée (et elle est seule à l'avoir fait en Europe, ce qui

fait d'elle la 2^e puissance mondiale sur ce terrain) avec les USA pour « écouter le monde entier », la mettant en porte-à-faux avec ses partenaires européens.

Protection des données et souveraineté

- En 2018, le « Cloud Act » a été adopté aux USA : c'est une loi qui contraint les entreprises américaines à fournir les données stockées sur leurs serveurs, qu'elles soient situées sur le sol américain ou à l'étranger, sans passer par l'entraide judiciaire et hors de tout accord international.
- Le but de la NSA est donc avant tout l'espionnage politique et économique, la lutte contre le terrorisme n'étant qu'une activité annexe... Rappel : polémique autour d'Alexa, le système de commande vocal d'Amazon qui écoute ses utilisateurs même hors connexion. Quid des données collectées ? Les enjeux de régulation sont énormes quand on sait que 80% des données européennes vont aux USA.
- Voir *L'Empire de la surveillance*, I. Ramonet, 2015
- D'où la nécessité de connaître et d'exercer ses droits d'accès aux données, de rectification, de suppression. La société civile s'est récemment emparée du sujet et a réagi au moyen de différentes actions : le Règlement Général sur la Protection des Données est entré en application en mai 2018, des actions de masse sont intentées ici ou là, la législation évolue, par exemple au Japon → un « soft power » se met progressivement en place et il faut notamment imposer aux USA de partager un cadre dans lequel la protection des données sera équivalente pour tous les partenaires.
- Si une souveraineté numérique européenne n'est pas envisageable du fait de l'alliance France-USA sur ce terrain, une souveraineté reste possible pour les entreprises ayant un rôle stratégique (ex : Alstom) ainsi que pour nous, utilisateurs quotidiens qui devons être informés et responsables (ex : utiliser la messagerie cryptée Signal et non What's app)
- Un chantier d'éducation numérique est à impulser de façon encore plus dynamique, qui permettrait de retrouver sa (part de) liberté face aux enjeux d'Internet. Et ce d'autant plus qu'avec l'explosion probable des objets connectés, les enjeux seront d'autant plus grands à l'avenir...